

Les Amis du lac Saint-Denis

PROCÈS-VERBAL

Réunion Assemblée spéciale

Date : 2016-06-07

Heure : 19 h

Lieu : 9, rue des Fleurs, Pont-Rouge, Québec

Étaient présents :

Réjean Jobin - Président

François Fortin - Vice-Président

Fernand Martel - Vice-Président

Stéphanie Gagné - Trésorière

Julie Gagnon - Secrétaire

Patrick Thibodeau – Ingénieur

Plusieurs membres de l'association.

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du rapport d'évaluation du barrage
2. Échanges avec M. Thibodeau
3. Varia
4. Prochaine rencontre

Lieu et date de la prochaine réunion : à déterminer

La réunion a été ajournée à 20 h



Signature – Président



Signature – Secrétaire

Assemblée spéciale

Présentation du rapport d'évaluation du barrage

L'ingénieur, M. Patrick Thibodeau, nous a remis et expliqué le rapport d'évaluation de notre barrage qu'il a produit. On peut consulter le rapport sur le site Internet de l'association dans la section « Documents ».

Le barrage est en bon état général. Des travaux seront à faire au cours des prochaines années, mais ces travaux pourront s'échelonner sur 10 ans. L'enrochement en aval du seuil de la rivière devra être fait en priorité; il s'agit des travaux les plus pressants.

Notre barrage est présentement classé C risque moyen, mais l'ingénieur nous a expliqué que la réglementation touchant les barrages pourrait bientôt être modifiée. Cela pourrait nous affecter et affecter les modifications à réaliser sur le barrage.

L'ingénieur pourrait éventuellement nous fournir un plan de gestion des eaux puisque nous n'en avons pas et il est préférable d'en avoir un selon la classe de notre barrage.

Il est aussi recommandé de déposer notre rapport d'évaluation en avril 2017, date butoir pour remettre au gouvernement l'évaluation de l'ingénieur compte tenu des modifications aux règlements qui pourraient être mis en place d'ici là et surtout qui pourraient être plus facilement réalisables.

En effet, les changements annoncés dans la réglementation devraient rendre les aménagements au barrage plus faciles à réaliser sinon il y aura peut-être de plus gros changements à réaliser sur le barrage.

L'ingénieur nous donnera aussi un lien pour trouver des exemples de registre que nous devons compléter pour les travaux que nous exécuterons sur le barrage. Il nous recommande de toujours documenter nos travaux par des écrits et des photos.

On nous recommande une évaluation sommaire annuelle du barrage pour vérifier son état, et une au 5 ans par un ingénieur (cette évaluation n'a pas l'ampleur de celle demandée par le gouvernement que nous venons de réaliser).

Échange avec M. Thibodeau

Monsieur Thibodeau avait répondu à plusieurs de nos interrogations lors de la présentation de son rapport.

Il a été convenu qu'un membre de l'Association fournira la carte des terrains inondables de la municipalité de Pont-Rouge pour voir les terrains en aval du barrage qui sont identifiés dans la zone inondable. L'ingénieur intégrera cette carte au rapport

Varia

Nous avons remis un chèque de 5 863,73 \$ pour régler les honoraires de l'ingénieur.

Prochaine rencontre

La prochaine rencontre sera l'assemblée générale qui doit se tenir légalement avant novembre 2016; elle sera probablement tenue en septembre 2016.

Nous devons élire un nouveau conseil d'administration durant cette assemblée.

L'endroit reste à déterminer.